



**SEANCE du 18 décembre 2020**

**Présents:**

Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - ~~Mr BOLLAND, Blegny~~ - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - ~~Mr FRANSOLET, Jalhay~~ - Mr BOLMAIN, ff, Limbourg - Mr HALIN, Olne - ~~Mr GODIN, Pepinster~~ - Mme STASSEN, Plombières - ~~Mr HOUET, Soumagne~~ - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr DERU, Theux - ~~Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont~~ - ~~Mr BELTRAN, Trooz~~ - Mme TARGNION, Verviers - Mr NIX, Welkenraedt

**Représentant de la Province de Liège:**

Monsieur KLENKENBERG Claude

**Excusé(s) :** Monsieur HOUET

Compte tenu des conditions sanitaires liées au COVID19 la séance du conseil de ce jour se déroule par vidéoconférence via l'application ZOOM. Afin d'en assurer la publicité, la vidéo de la séance publique est diffusée en direct sur notre chaîne Youtube.

Monsieur BOLMAIN, Bourgmestre de Limbourg « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Valérie DEJARDIN, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.

Mr NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique.

Monsieur le Président informe que le Conseil provincial de Liège a désigné son représentant au sein de nos instances zonales en la personne de Monsieur Luc GILLARD, Député Président. Celui-ci étant empêché, il est remplacé par Monsieur Claude KLENKENBERG.

Monsieur le Président propose un point en urgence relatif à la modification de la décision du Conseil de Zone, en sa séance du 20 novembre dernier, et concernant l'entrée de la Province au sein des instances zonales.

**Communications :**

- Calendrier des séances – 1<sup>er</sup> semestre 2021
- Etat trésorerie - Versements des dotations communales
- Financement des Zones par la Province – Protocole de communication des informations
- Rapport trimestriel – Présentation d'un projet pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2020

1. **Approbation du PV du 20 novembre 2020**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 20 novembre 2020.

2. **Projet caserne du Plateau - Marché de travaux – Procédure concurrentielle négociée**

Le Conseil décide, à 9 voix « pour » et 1 abstention, dans le chef de Monsieur Halin qui estime que le dossier n'est pas complet (CSC non annexé au dossier) :

- D'approuver le cahier des charges N° 314 amendé, l'addendum et le métré récapitulatif proposés dans le cadre du marché de travaux ayant pour objet la construction d'un poste de secours sur la Commune de HERVE ;
- De choisir la procédure concurrentielle avec négociation comme mode de passation du marché ;
- De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure concurrentielle avec négociation :
  - BATITEC, Rue d'Argenteau 15, 4681 Oupeye
  - SM CORDEEL et BERNARD Construction, Rue le Marais 14, 4530 Villers-le-Bouillet
  - COP & PORTIER, Rue des Awirs 270, 4400 Flémalle
  - WUST, Rue Grondal 14, 4890 Thimister-Clermont

- FRANKI, Chemin des Moissons 10, 4400 Flémalle
- DUCHENE, Route de Strée 44, 4577 Modave
- SERBI, Rue Auguste Dupont, 22 4800 Verviers
- De charger le Collège de Zone pour engager la procédure, attribuer le marché public et assurer le suivi de son exécution conformément à l'article 85 de la loi du 15 MAI 2007 relative à la sécurité civile ;
- D'engager cette dépense sur le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, à l'article 351/72201-60 et au budget des exercices suivants.

3. Budget 2021 – Arrêt des douzièmes provisoires

Le Conseil approuve le principe des douzièmes provisoires applicables sur le budget 2021, à l'exercice ordinaire uniquement.

*Madame TARNION et Messieurs DEWEZ et DROUGUET entrent en séance.*

4. Marché d'emprunt conjoint avec la Ville Verviers - Cahier des charges et convention

Le Conseil approuve la convention et les conditions d'emprunts (modalités) proposés par la Ville de Verviers pour l'exercice 2021.

5. Achat de véhicules tout usage (VTU) – Autorisation de dépense - Service extraordinaire

Le Conseil autorise l'acquisition de 2 véhicules de liaisons et approuver la dépense pour un montant de 29.612,12 € suivant l'accord cadre « procurement 2016 R3 006 (cahier spécial des charges procurement 2016 R3 007 du 13 juin 2016) ».

6. Modification des statuts du personnel administratif

Le Conseil décide :

- De modifier l'annexe I du statut administratif tel que proposé ;
- De modifier le statut pécuniaire tel que proposé afin d'y intégrer l'allocation pour fonctions supérieures ;

**Point en urgence**

7. Entrée de la Province au sein des instances zonales – Modification de la décision du 20/11/2020

Le Conseil décide de modifier la décision du Conseil de Zone en sa séance du 20 novembre dernier, en son article 2, comme suit : *Autoriser la présence d'un Conseiller provincial en séance du Conseil de Zone, afin d'assurer la transparence des dossiers et des décisions, sans voix délibérative, en tant qu'observateur, et ce en attendant une décision officielle de la Province relative au poids votal de son Conseiller tel que décrit à l'article 51 de la loi du 15 mai 2007, à savoir : « Chaque conseiller dispose, lors des votes relatifs à l'établissement du budget, aux modifications budgétaires et aux comptes annuels, d'un nombre de voix proportionnel à la dotation de sa commune à la zone [ou de sa province]. »*

*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

Jean-Luc NIX,

Président